

Berne prend enfin des mesures

ÉLECTRICITÉ • Le Conseil fédéral prend le taureau par les cornes pour endiguer la hausse des tarifs. Consommateurs en partie satisfaits, distributeurs et producteurs fâchés.

OLIVIER BROADARD

Cette fois-ci, le Conseil fédéral frappe fort contre la cherté de l'électricité. Il a pris hier des mesures fermes et immédiates pour endiguer les hausses de tarifs qui devaient entrer en vigueur le 1^{er} janvier prochain. Cette décision devrait réduire les hausses d'environ 20 à 25%. Il est pour l'heure difficile d'évaluer plus précisément l'effet sur sa facture, tant cela varie de cas en cas. Les réactions sont plutôt à la satisfaction du côté des consommateurs, mais plutôt perplexes de l'autre.

Les mesures adoptées par le Conseil fédéral sont «faciles à mettre en œuvre, auront des effets sur l'ensemble du territoire national et se traduiront en peu de temps par une baisse des prix de l'électricité», explique l'Office fédéral de l'énergie (OFE). «Elles devraient amener des économies de l'ordre d'un demi-milliard de francs, soit 0,9 centime par kilowattheure.» Pour rappel, les entreprises et les ménages auraient eu sinon à supporter une facture supplémentaire de 1,1 à 1,6 milliard.

Parer au plus pressé

Comme promis, le Conseil fédéral s'est attaqué aux réserves ainsi qu'aux gains liés aux réévaluations de réseau pour freiner les hausses de tarif. Pour cela, il a révisé l'ordonnance sur l'approvisionnement en électricité (OApEl) sur plusieurs points techniques. «Si les mesures du Conseil fédéral devaient conduire pour l'an prochain à des prix inférieurs à ceux pratiqués cette année, les gestionnaires pourront continuer d'appliquer les tarifs 2008», a toutefois précisé le ministre de l'Énergie Moritz Leuenberger.

«Décision courageuse»

En révisant l'ordonnance (OApEl), le gouvernement entend parer au plus pressé et se limiter au nécessaire. Il n'envisagera des modifications plus approfondies de l'ordonnance, voire de la loi, qu'après avoir tiré les leçons des premières expériences de l'ouverture du marché qui aura lieu en janvier. Le Conseil fédéral veut aussi attendre les résultats des investigations de la Commission fédérale de l'électricité (EiCom, voir ci-dessous) sur les tarifs qui devraient sortir au début 2009.

«La décision du Conseil fédéral est courageuse et pleine de sens», se réjouit Claude Cornaz, administra-

teur de SwissElectricity. Cette société, qui défend les intérêts de gros industriels et de petits consommateurs (elle pèse 1000 GWh, soit le 3^e consommateur suisse après Migros et Coop), avait présenté la semaine dernière un plan de dix mesures urgentes pour débloquer le marché. «Enfin, le Conseil fédéral semble avoir entendu les demandes des consommateurs et de l'économie en matière d'électricité, en dépit des pressions de la branche. Ses mesures sont insuffisantes, mais vont dans le bon sens», estime M. Cornaz.

SwissElectricity se réjouit aussi de savoir que le Conseil fédéral envisage des modifications plus approfondies de l'ordonnance, voire une révision de la loi sur l'approvisionnement en électricité. Car pour le moment, malgré ces mesures, cela ne change strictement rien au dysfonctionnement du marché et de la concurrence.

«Revenir à l'ancien tarif si vite est tout simplement impossible»

Tout autre son de cloche du côté de la société HCSA à Bourguillon, active depuis plus de 10 ans dans le domaine de l'ouverture du marché pour les distributeurs d'énergie. La société de conseil fribourgeoise relève «plusieurs incohérences préoccupantes». «Le calendrier prévu est impossible à mettre en œuvre. Les distributeurs se sont préparés à ouvrir le marché avec de nouveaux tarifs le 1^{er} janvier 2009. Des modifications importantes ont été apportées aux systèmes informatiques pour ce passage à un marché ouvert», communiquait hier la société de conseil. «Avec moins d'un mois de préavis, le Conseil fédéral fait maintenant marche arrière et impose un retour à l'ancienne tarification pour les trois premiers mois de 2009. Dans bien des cas, c'est tout simplement impossible d'un point de vue technique», avertit HCSA.

Enfin, l'Association des entreprises électriques partage les craintes de la société de conseil (ndlr: il ne nous a pas été possible de recueillir la réaction de Groupe E). La branche va maintenant se pencher très rapidement sur cette nouvelle donne.

AVEC LES AGENCES



Selon certains, les mesures prises hier ne changent strictement rien au dysfonctionnement du marché et de la concurrence. ALESSANDRO DELLA VALLE/KEYSTONE

PLUS DE 2500 RÉCLAMATIONS

Les mesures du Conseil fédéral satisfont la Commission fédérale de l'électricité (EiCom). Celle-ci indique avoir reçu à ce jour plus de 2500 réclamations. Ces plaintes, émanant des milieux économiques et de la population, concernent les tarifs 2009 publiés par les quelque 820 entreprises d'approvisionnement de Suisse. A propos des tarifs de swiss-grid, qui exploite le réseau à haute tension, l'EiCom prévoit de publier sa décision au début 2009. L'entreprise a été accusée de hausses de prix illégales. Appliquées dès à présent, les nouvelles bases légales permettront d'assurer «dans les meilleurs délais»

la clarté des tarifs, selon l'EiCom. Sur la base des modifications apportées à l'ordonnance, les gestionnaires de réseau devront recalculer leurs tarifs d'ici à la fin mars 2009.

En attendant, les anciens restent valables. Les nouveaux tarifs s'appliqueront dès le 1^{er} avril 2009. D'après l'EiCom, la décision du Conseil fédéral aura pour effet de réduire les gains liés à la réévaluation des réseaux électriques, soit le mécanisme de calcul des amortissements des intérêts pour leur utilisation. Les modifications sont relativement faciles à mettre en œuvre, écrit la commission. ATS

CONSTRUCTION

Un dynamisme qui perdure

Au troisième trimestre 2008, le chiffre d'affaires global du secteur de la construction a grimpé de 8,2% par rapport à la même période 2007, à 5,1 milliards de francs. Les retombées de la crise financière ne sont pas encore perceptibles, a indiqué hier la Société suisse des entrepreneurs (SSE). Cette évolution favorable n'est pas due au secteur du bâtiment (+1,9%) mais au chiffre d'affaires du génie civil (NLFA, routes): de juillet à septembre, il a augmenté de 15,6%, ce qui constitue «une surprise». Dans le logement, la tendance à la hausse s'est ralentie (+0,5%), même s'il y a de fortes différences régionales. L'activité a reculé au Tessin (-2,1%), à Lucerne (-36,0%) et à Zurich (-8,1%) tandis qu'elle continuait à prospérer à Genève (+11,5%), à Berne (+34,6%) et en Argovie (+47,1%).

Le nombre des travailleurs à temps complet a augmenté de 1,5% à 83 500 personnes. Cette évolution au 3^e trimestre s'explique par l'accroissement du personnel de chantier. Les entreprises ont pu remédier à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée en embauchant dans les pays voisins, surtout l'Allemagne. Et la SSE se réjouit de la baisse des prix de l'acier, des matériaux et de l'énergie qui offre une «détente bienvenue». ATS

RECAPITALISATION UBS

Ce sera Jersey

Les 6 milliards de la Confédération servant à la recapitalisation de l'UBS iront sur les comptes de la filiale de la banque sur l'île anglo-normande de Jersey. «La raison en est qu'ainsi, aucun impôt anticipé ne sera prélevé sur le coupon, ce qui est dans l'intérêt de la Confédération», a commenté l'UBS. La Confédération entend ne pas garder les «obligations convertibles en actions avec force obligatoire» (MCN) à long terme, mais les vendre par tranches. Le Parti socialiste (PS) a dénoncé «ce marchandage douteux». «Après le long débat sur le siège du fonds spécial, on se moque de nous en choisissant un des principaux havres européens de l'évasion fiscale», a critiqué Christian Levrat. ATS

EN BREF

CORRUPTION

Dénonciateurs armés

Les «whistleblowers», ces personnes dénonçant des cas de corruption dans leur entreprise, seront à l'avenir mieux protégés contre un licenciement. Le Conseil fédéral a mis hier en consultation jusqu'à la fin mars une révision du Code des obligations allant dans ce sens. ATS

AUSTRIAN AIRLINES

Lufthansa dans la place

La holding publique autrichienne ÖIAG et Lufthansa ont signé hier le contrat de vente de la part de 41,56% détenue par l'Etat dans Austrian Airlines (AUA). Lufthansa versera la somme symbolique de 366 000 euros. Ce montant pourra être porté à 162 millions d'euros en fonction de «l'évolution économique future» d'AUA et de la performance de l'action Lufthansa les trois prochaines années. L'accord prévoit aussi la reprise par Vienne de 500 millions de dettes de la compagnie, sur un passif évalué à 1,4 milliard. ATS

INTERVIEW EXPRESS

Le pétrole est à son niveau le plus bas depuis 4 ans



PHILIPPE CORDONIER

> Le prix du pétrole a fondu de plus des deux tiers depuis le record atteint en juillet, soit 147 dollars le baril. Plombé par la crise, le prix frôle la barre psychologique des 40 dollars, au plus bas depuis quatre ans. Les explications de Philippe Cordonier, responsable romand de l'Union pétrolière.

Les cours du pétrole n'en finissent pas de baisser. Est-ce un répit ou une baisse durable?

C'est impossible à prédire. On l'a vu cet été, au plus haut des cours, de nombreux experts prédisaient des cours à 200, 300 voire 400 dollars le baril. Un catastrophisme ambiant contre lequel la branche a toujours mis en garde. Il faut rester prudent. On le voit, la crise actuelle a complètement changé la donne.

Le prix à la pompe semble toujours être répercuté plus vite lorsque les cours montent que lorsqu'ils descendent. Est-ce que les compagnies «se sucrant» au passage?

C'est purement une légende. Attention aux conclusions hâtives. Le marché pétrolier est extrêmement concurrentiel et complexe. Il y a tout un processus entre le pétrole brut et le produit fini qui explique en partie le temps de répercussion sur le prix à la pompe. Je vous rappelle que dans un litre d'essence, le produit ne représente qu'environ 30% du prix (environ 60% va pour l'impôt sur les huiles minérales et la TVA, le reste étant réparti entre le raffinage, la distribution...)

La baisse du prix relancera-t-elle la consommation?

C'est difficile à dire. On a constaté que cet été, malgré la flambée, la consommation n'avait été que peu affectée, avec une légère baisse des ventes d'essence, et une forte hausse des ventes de diesel. Ce qui montrait finalement que globalement, le consommateur ne modifiait pas beaucoup son comportement, en tout cas pas en Suisse. On observe aussi que le diesel se renforce. Les ventes de voitures neuves diesel ont augmenté de 30% cette année, mais sur l'ensemble du parc automobile suisse, le diesel représente encore moins de 15%.

Est-ce que les Etats vont en profiter pour reconstituer leurs réserves?

Cela dépend des politiques des différents pays. La Suisse impose de constituer des stocks équivalant à 4,5 mois de consommation. Et cela, indépendamment des prix. Il s'agit d'un principe de sécurité d'approvisionnement qui n'est pas lié au prix. Donc, le fait que les prix baissent ne va pas amener le pays à constituer davantage de stocks.

PROPOS RECUEILLIS PAR OLIVIER BROADARD